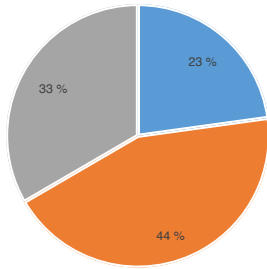


Critères ACI						Valeur du point	7 €	Subventions prévisionnelles	
Articles	Catégorie	Libellé court	Critères	Nombre de points fixés	Type	Configuration du projet	Total	Commentaires	Total par partie
5.1 Accès aux soins	Socle pré-requis	Horaires d'ouverture et soins non programmés	8h -20 h en semaine et 8h/12h samedi	800	Fixe	800	800		11480
			amplitude horaire entre 10 h et 12h par jour et le samedi matin	-60	Fixe				
			amplitude horaire entre 8 h et 10h par jour et le samedi matin	-150	Fixe				
			fermeture le samedi matin	-120	Fixe				
			fermeture maximum pendant les congés scolaires	-20	Fixe				
	Optionnel	Offre une diversité de services de soins médicaux spécialisés ou de pharmaciens ou de soins paramédicaux niveau 1	au moins une profession médicale hors médecine générale, sage-femme et chirurgien dentiste ou pharmacie d'officine et 3 professions paramédicales différentes	250	Fixe	250	1750		
	Optionnel	Offre une diversité de services de soins médicaux spécialisés et de pharmaciens ou de soins paramédicaux niveau 2	au moins une profession médicale hors médecine générale, sage-femme et chirurgien dentiste ou pharmacie d'officine et 3 professions paramédicales différentes	250	Fixe	0	0		
	Optionnel	consultations de spécialistes second recours ou accès à sage femme ou chirurgien dentiste ou pharmacien extérieurs à la structure niveau 1	consultation de sd recours ou sage-femme ou chirurgien dentistes ou pharmaciens représentant en moyenne au minimum 2 jours par mois	250	Fixe	0	0		
Optionnel	consultations de spécialistes second recours ou accès à sage femme ou chirurgien dentiste ou pharmacien extérieurs à la structure niveau 2	consultation de sd recours ou sage-femme ou chirurgien dentistes ou pharmaciens représentant en moyenne au minimum 2,5 jours par mois	250	Fixe	0	0			
Optionnel	Accueil de médecins intervenant dans la structure dans le cadre d'un CSTM		200	Fixe	0	0			
Optionnel	Mission de santé publique	variable par mission réalisée dans l'année écoulée. deux missions peuvent être rémunérées au maximum Une mission au plus peut être rémunérée pour chacun des thèmes retenus	350	Variable	490	3430	700 x (2800/4000)		
Optionnel	Satisfaction des patients	Questionnaire et adaptations en fonction des résultats	100	Fixe	100	700			
5.2 Travail en équipe	Socle pré-requis	Fonction de coordination	Niveau fixe	700	Fixe	700	4900	2800 patients comptés ici	
			à ajouter aux 700 par tranche de 4000 patients jusqu'à 8000 patients	1350	variable	945	6615		
			à ajouter au delà de 8000 patients	1000	variable	0	0		
	Socle	Protocoles pluriprofessionnels	par protocole dans la limite de 8	100	fixe	200	1400		
	Socle	Concertation pluriprofessionnelle	si au moins 6 réunions par an et un nombre de dossiers étudiés correspondant à 5% des patients présentant une ALD ou + 75 ans	1000	variable	700	4900	Dépend du nombre de dossiers et de la limite de 5% (1000 x (2800/4000))	
	Optionnel	Formation des jeunes professionnels	2 stages par an	450	fixe	450	3150		
Optionnel	Coordination externe	transmission VMS à des partenaires	200	variable	154	1078	teletrans dossier, messagerie secu, dmp, viatraectoire, etc 220 x (2800/4000)		
5.3 Système d'information	Socle et pré-requis	SI niveau standard	Niveau fixe	500	fixe	500	3500	9 pro ici	
			par professionnels associés à la structure si au moins 50% ETP jusqu'à 16 pro	200	variable	1800	12600		
	au-delà de 16 pro (18 comptabilisés)	150	variable	0	0				
Optionnel	Si niveau avancé		100	fixe	100	700			
Total						5349		51123	
Répartition des									
Accès aux soins		11480							
Travail en équipe		22043							
Système d'information		16800							

remunerations par poste



● Accès aux soins ● Travail en équipe ● Système d'information